

## Charte du stagiaire et du service d'accueil

### GENERALITES ET OBJECTIFS

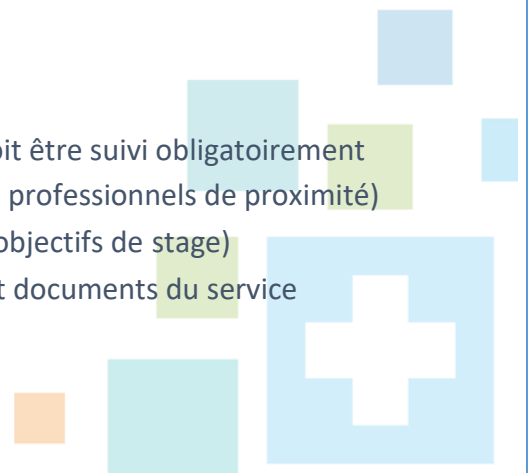
- Ce document est établi entre les structures d'accueil et le stagiaire.
- Il formalise les engagements des deux parties.
- Il constitue un support fondateur qui s'inscrit dans le projet de soin de la Csimt relatif à l'accueil et accompagnement du stagiaire
- Il permet aux services d'accueil de garantir la qualité de la prestation d'encadrement des élèves.

### Le stagiaire s'engage à :

- Respecter les concepts de base du projet de formation
- Participer de manière dynamique et créative à sa formation, être acteur de son stage.
- Au regard du projet de formation et de la profession à se positionner, à savoir argumenter pour se forger une identité professionnelle.
- Respecter les exigences de confidentialité et de secret professionnel
- S'inscrire dans une démarche réflexive d'acquisition de compétences,
- S'inscrire dans une démarche d'auto-évaluation
- Etre ponctuel,
- Respecter les règles d'hygiène relative à sa tenue professionnelle
- Ne pas avoir son téléphone portable dans le service
- Respecter le temps de pause et en aviser l'équipe
- Avoir un vocabulaire professionnel envers les patients et l'équipe
- Respecter ses pairs, savoir adopter un positionnement de stagiaire

### Le service d'accueil s'engage :

- Préparer l'accueil du stagiaire
- Encadrer le stagiaire selon son niveau de formation (doit être suivi obligatoirement par un référent appartenant à la même fonction et des professionnels de proximité)
- Faire le point avec l'élève en milieu et en fin de stage (objectifs de stage)
- Mettre à disposition des élèves toutes les ressources et documents du service





### Le maître de stage :

- L'encadrement
- Supervise et validation finale du stage

### Le référent :

- Il est proposé sur la base du volontariat et validé par le cadre de santé
- C'est un professionnel expérimenté qui possède des compétences et de l'intérêt pour l'encadrement des élèves.
- Il représente la fonction pédagogique du stage.

### Rôle du référent/tuteur :

- Formé à la mission et au rôle de tuteur de stage
- Permet l'évolution du stagiaire tout au long de son stage
- Guide les élèves dans leur apprentissage et leur recherche
- Prévoit des temps d'échanges pendant le stage (partage d'expériences, questionnements professionnels .....)
- Facilite l'accès aux différentes ressources documentaires du service
- Accompagne les stagiaires dans leur auto évaluation et leur progression dans l'acquisition de compétences (portfolio, bilan mi- stage, évaluation)
- Transmet ses savoirs théoriques et pratiques.

### Les professionnels de proximité :

Il s'agit de professionnels soignants qui assurent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Il doit communiquer avec le référent sur la progression du stagiaire.

